



Croire et savoir

Tout en demeurant en continuité avec les textes fondateurs, les problématiques de la laïcité évoluent et se déplacent à travers le temps en fonction des contextes. Ainsi, la mise en place d'un « enseignement du fait religieux » s'avère culturellement de plus en plus indispensable, mais il interroge sur la manière de le dispenser sur un mode « laïque ». Cette question conduit à distinguer entre croire et savoir. Or, les textes qui proposent cette distinction ont, plus ou moins, tendance à valoriser le savoir et à présenter les croyances sur un mode un peu dédaigneux, tout en invitant néanmoins à respecter ceux qui y adhèrent. Cette distinction justifie donc une interrogation sur sa pertinence, qui est précisément l'objet de cette 4^{ème} université d'été.

1. La réflexion fait apparaître que cette différence entre savoir et croyance n'est pas de valeur mais de nature, en ce sens qu'ils ne portent pas sur les mêmes objets.

Le savoir émane d'une méthodologie scientifique, souvent de type expérimental, aboutissant à établir des connaissances qui s'imposent à tout esprit raisonnable et qui requièrent donc d'y adhérer. La croyance, au contraire, ne porte pas sur un « objet » ainsi entendu, mais sur des « objectifs » qui, en tant que tels, renvoient à des valeurs. Or, celles-ci ne sont pas susceptibles d'être démontrées, elles ne sont pas pour autant de type irrationnel, car elles relèvent d'une argumentation.

On introduira ici la distinction classique proposée par Perelman entre « démontrer » et « argumenter »¹. Ainsi peut-on alors, par exemple, écarter le faux conflit sur le créationnisme car, si la théorie de l'évolution s'est imposée, la théologie de la création ne se présente pas comme une théorie cosmologique. Le livre de la Genèse est un récit symbolique. On voit bien, ici, en quoi la distinction entre

« croire » et « savoir » ne relève pas de leur valeur respective, mais de leur nature spécifique.

Madame la rectrice Françoise Moulin-Civil l'a très bien exprimé lors du récent colloque : « l'enseignement de la culture religieuse par l'université laïque et républicaine », de mai 2017 : « il n'y a pas de concurrence entre « science » et « religion » parce qu'elles ne parlent pas de la même chose. Il n'y a donc pas à parler de supériorité de l'une sur l'autre, ni même de les mettre à égalité car, pour qu'on puisse parler d'égalité, il faudrait qu'elles soient de même nature...dire qu'une chose ne peut être prouvée ne signifie pas qu'elle soit illusoire, illogique, infondée, absurde. Cela signifie simplement que cela se situe en dehors de ce que la raison peut confirmer ou infirmer. Donc, science et religion ne parlent pas de la même chose »².

2. A cette différence de nature s'ajoute une différence de fonction. Le savoir correspond à l'état des connaissances à un moment déterminé de l'histoire d'une discipline scientifique. Mais c'est par erreur que les idéologies scientistes présentent ou traitent ce savoir comme une

vérité absolue ou définitive. En effet, il n'est pas « la vérité », mais une étape de la connaissance. Prendre la connaissance pour « la vérité » constitue une forme d'inculture.

La notion de croyance, quant à elle, suppose d'être approfondie et distinguée de l'opinion, qui n'est pas argumentée et, inversement, de la foi, qui est l'adhésion à la parole d'autrui. Or, la croyance, en tant que conviction argumentée, a un rôle décisif dans les choix et la vie des personnes, quelle que soit par ailleurs leur culture scientifique.

C'est la croyance, ici, la foi, qui entraîne par exemple les choix affectifs, les options décisives de la vie, les orientations politiques. Paradoxalement, le rationalisme lui-même procède d'un acte de foi dans la raison.

L'adhésion est toujours en amont des raisons qui l'entraînent. La compétence de la raison ne se démontre pas. Elle s'argumente. L'idée de « progrès » est précisément un acte de foi dans la raison.

3. Quelques remarques pédagogiques s'imposent aussi sur les relations entre « croyance » et « savoir ».

- L'enseignement du fait religieux est donné de manière laïque, c'est-à-dire sans comporter d'adhésion ou de rejet. Il reste que celui qui l'enseigne n'est pas maître des effets qu'il induit. Il peut en effet susciter, chez ses élèves, aussi bien des réactions de rejet antireligieux qu'une curiosité spirituelle. C'est pourquoi les uns le craignent comme une sorte de catéchèse camouflée ou déguisée, et que les autres le redoutent comme l'occasion d'une offensive laïciste. Ses effets sont imprévisibles et relèvent du mystère de chacun.
- Il reste qu'un vrai problème pédagogique se pose :
Qui peut avoir compétence pour enseigner le fait religieux, c'est-à-dire posséder, d'une part, la culture requise pour cela et, d'autre part, le sens aigu du respect de chacun ? En évoquant le récent ouvrage d'Erick PRAIRAT sur le tact comme « vertu éthique de l'enseignant », on peut dire que l'enseignement du fait religieux est une authentique épreuve du tact de l'enseignant³.

Alain Mougnotte

Professeur des universités en sciences de l'éducation

Notes

1. Ch. Perelman. Théorie de l'argumentation. Ed. de l'université de Bruxelles, 2001
2. F. Moulin Civil. In L'enseignement de la culture religieuse dans l'université laïque et républicaine. Lyon, 2017. p. 37
3. E. Prairat. Eduquer avec tact. Paris, ESF, 2018